

Dyslexies

Marie-Claude Boivin

Médecin conseiller technique académie de Dijon

Troubles des apprentissages

- **Dysphasie**: trouble langage oral
- **Dyslexie**: trouble langage écrit
- **Dyspraxie** : trouble de la **coordination**

3 phases dans l'acquisition de la lecture et de l'orthographe.

La première phase, permet à l'enfant de reconnaître un nombre limité de mots (jusqu'à une centaine) qu'il a en quelque sorte “photographiés” et qu'il identifie à partir de quelques indices visuels. Cette phase est appelée “**logographique**” car l'enfant a une approche très globale et très approximative des mots, dont il ne connaît pas les unités (lettres et syllabes).

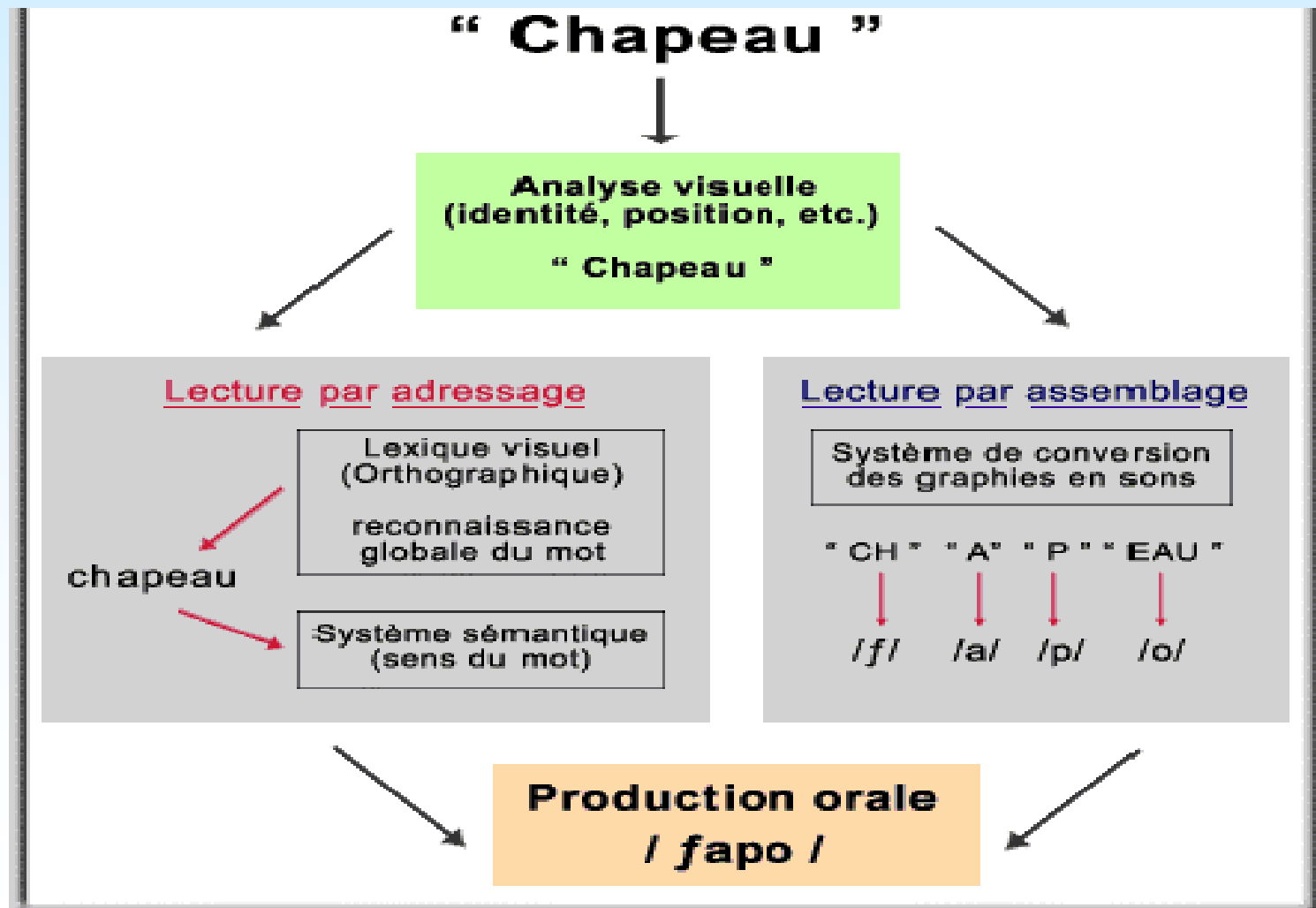
3 phases dans l'acquisition de la lecture et de l'orthographe

- **La deuxième phase** consiste pour l'enfant à apprendre les correspondances entre les lettres ou groupes de lettres et les sons, à identifier et associer consonnes et voyelles, à séparer et lier les syllabes. Cette deuxième phase, qui est appelée “**alphabétique**”, est très importante dans le cadre des langues alphabétiques comme le français, car elle donne à l'enfant la possibilité de découvrir le code qui lui permettra de déchiffrer, et de transcrire, la plupart des mots de la langue.

3 phases dans l'acquisition de la lecture et de l'orthographe

- **La troisième phase** consiste pour l'enfant, qui maîtrise les préalables de la stratégie alphabétique, à identifier, stocker et transcrire les mots sous la forme stable d'unités orthographiques. Elle est appelée « **phase orthographique** »

Deux voies de lecture :



Dyslexie : définition

- Trouble **durable** du langage **écrit** qui se traduit par au minimum **18 mois de retard de lecture** par rapport à l'âge scolaire
 - Élève fréquentant régulièrement l'école
 - Sans déficience sensorielle, motrice , mentale
 - Sans autre pathologie

Dyslexie phonologique

- **Lorsque la phase alphabétique et la voie de l'assemblage ne sont pas maîtrisées**
- **C'est une difficulté / impossibilité à convertir les graphèmes en phonèmes (déficit de la procédure d'assemblage)**
- **C'est la forme la plus fréquente (70 % environ des dyslexies)**

La dyslexie de surface

- **C'est une difficulté à mémoriser la forme globale des mots** (déficit d'adressage)
- La dyslexie correspond à **une atteinte de la voie lexicale** alors que la voie phonologique est intacte. **L'accès au sens** est donc très perturbé.
- La lecture des pseudo mots n'est pas altérée, mais il existe un **trouble sélectif pour la lecture des mots irréguliers** qui sont le plus souvent régularisés.

Causes

- Un cerveau singulier M Habib
- IRM
 - Anomalies du cortex
 - Anomalies des corps genouillés
 - Anomalies du corps calleux

- Excès de substance grise proportionnelle à la gravité de la dyslexie

Repérage

- A partir du **CE1** (en sachant que toutefois ces difficultés peuvent ne devenir évidentes qu'à l'entrée en 6ème):
 - - Des **difficultés de lecture**
 - - Une **lenteur** dans la lecture et le passage à l'écrit
 - Des difficultés à **l'écrit** (pour la copie, la dictée, l'expression écrite et les prises de notes)
 - Des difficultés d'apprentissage dans certaines **langues vivantes**.
 - Des difficultés de **mémorisation**, surtout à court terme et des difficultés d'apprentissage des leçons.
 - Des difficultés d'orientation dans **le temps et dans l'espace** (repérage au tableau ou sur une page surchargée de textes)
 - Des difficultés **d'organisation**
 - Des difficultés de **concentration et d'attention** dues à la fatigabilité (entraînée par la surcharge cognitive pour compenser les troubles).
 - Un net **manque de confiance en soi**.

CAT

- Orienter vers le médecin de l'éducation nationale :Celui-ci sera à même de pratiquer un **dépistage** et de demander un bilan orthophonique pouvant conduire à un **diagnostic** de dyslexie

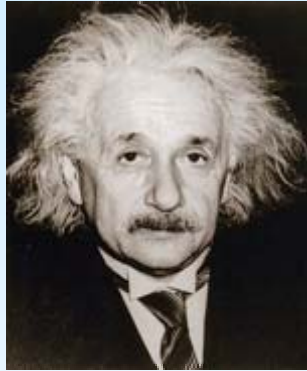
Les réponses

- Selon la gravité du trouble, **les réponses** seront personnalisées :
- 1) Mise en place de **stratégies pédagogiques diversifiées** au sein de la classe
- 2) Elaboration d'un **PAI : Projet d'Accueil Individualisé** formalisé par écrit en équipe
- 3) Dans les formes sévères, nécessité de saisine de la maison départementale des personnes handicapées (**MDPH**) par la famille pour la mise en place d'un projet personnalisé de scolarisation (**PPS**) pouvant inclure des aides humaines et matérielles.

Conclusion

- **Les échecs de l'élève dyslexique ne sont dus ni à un manque de travail , ni à de la mauvaise volonté de sa part, ni à une mauvaise pédagogie : il s'agit d'un trouble structurel avec un dysfonctionnement neuro-cognitif sous-jacent, nécessitant une rééducation mais ne répondant pas aux méthodes usuelles de remédiation.**
- On peut dire qu'il y a autant de dyslexies que de dyslexiques, et les adaptations pédagogiques consisteront à proposer à cet élève plus de temps, moins d'écrit et plus d'oral tout en veillant à préserver son plaisir de venir à l'école

La dyslexie un atout?



Flaubert, Spielberg, Rodin et bien d'autres....